

CONCOURS

Service des ressources humaines
Division de la dotation

MANUELS

JOURNALIÈRE OU JOURNALIER

La Ville de Québec est présentement à la recherche de personnes qualifiées et disponibles pour du travail normalement à temps plein durant la période prévisible d'avril à octobre de chaque année. Pour les autres mois de l'année, l'employé bénéficie d'un droit de rappel au travail selon les besoins de la Ville.

SOMMAIRE DE LA FONCTION

La personne titulaire du poste effectue tout genre de travaux manuels et utilise divers outils ou appareils de manipulation simple. Elle travaille au sein des différentes équipes d'employés manuels de la Ville, comme les travaux publics (aqueduc et égout, réseau routier et pavage) et l'entretien des parcs et des espaces verts. La personne manutentionne divers équipements, pièces, outils et matériaux. Elle agit comme signaleur et guide l'opérateur dans ses manoeuvres. Elle peut être appelée occasionnellement à conduire et opérer des véhicules ou appareils motorisés nécessaires aux travaux.

EXIGENCES

Détenir un diplôme d'études secondaires.

Posséder une expérience pertinente et récente à titre de manoeuvre ou de journalier dans le secteur de la construction, de la voirie, du terrassement ou dans un emploi similaire.

Posséder un permis de conduire valide de classe 5 et être en mesure d'obtenir le permis classe 3, dans un délai de quatre (4) mois.

Détenir la carte de « Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction », sinon l'obtenir avant le début de l'emploi, cette carte étant conditionnelle à une embauche à la Ville.

Bonne disponibilité : horaire possible de jour, de soir, de nuit et de fin de semaine.

Capacité à effectuer des tâches demandant une certaine force physique et cela de façon répétitive sur une longue période de temps.

Posséder les qualités personnelles appropriées, dont un état physique jugé satisfaisant pour l'accomplissement des tâches.

TRAITEMENT

Taux horaire de 23,26 \$.

REMARQUE

Pour que votre candidature soit considérée, une copie des documents exigés (diplômes et permis de conduire classe 5) doit être obligatoirement jointe à votre curriculum vitae.

PÉRIODE D'AFFICHAGE

Du 10 au 24 février 2017.

NUMÉRO DE CONCOURS

MANUT-002-2017.

INSCRIPTION Les personnes intéressées et répondant aux exigences doivent postuler en ligne en accédant au site Internet de la Ville de Québec situé à l'adresse suivante : www.ville.quebec.qc.ca dans la rubrique Services en ligne, sous l'appellation Emplois et stages. Joindre un curriculum vitae, une lettre de motivation et copies des documents exigés. Les candidatures seront analysées sur la foi des documents soumis au moment de l'inscription.

ÉQUITÉ EN EMPLOI La Ville de Québec souscrit au principe d'équité en emploi et applique un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées.